
Virée en joëlette

► Lancé en décembre 2020 par le Comité paralympique et sportif français (CPFS), le programme ESMS X CLUBS se déploie sur tout le territoire. L'objectif est simple : mettre en lien plus de clubs sportifs et d'établissements médico-sociaux afin d'organiser des actions sportives régulières. En mars, le CPFS a signé une convention avec APF-France Handicap, le club Ensemble pour des loisirs adaptés de pleine nature et le comité départemental Handisport. Première étape, des randonnées de joëlette, organisées jusqu'en juin.

Contacts : france-paralympique.fr/esms-x-clubs et apf25.blogs.apf.asso.fr



Photo : Emmanuel Erne